

ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

22 février 2017, Québec

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACTIVITÉ

QUAND? 22 février 2017

OÙ? Hôtel Québec, 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6

QUOI? Journée d'information, de vulgarisation, de mise à jour et d'échange animée par des collaborateurs de Transports Canada et consacrée aux modalités d'application du Règlement sur le personnel maritime.

POUR QUI? Les représentants des organisations maritimes du Québec qui sont concernés par les enjeux et exigences réglementaires entourant la formation et la certification du personnel navigant.

Contexte

Depuis plusieurs années, le Comité sectoriel est le maître-d'œuvre de ce rassemblement d'importance qui offre aux représentants des organisations maritimes une occasion unique de se concerter, d'échanger et d'être tenus au fait des nouveautés touchant la réglementation sur le personnel maritime. Cette année, le Comité sectoriel souhaite s'entourer de partenaires pour contribuer à financer l'activité et à améliorer l'expérience des participants par le fait même.

Objectifs

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel navigant;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir aux Conventions STCW.

Exemples de thèmes abordés

- ▶ Mise à jour des amendements à la Convention STCW 2010;
- ▶ L'adoption du nouveau règlement sur le personnel maritime (RPM);
- ▶ Retour sur les questions et recommandations de l'atelier de 2016;
- ▶ Mise à jour relative aux exigences et modifications des formations réglementées;
- ▶ D.E.P. en matelotage;
- ▶ Développements en cours et à venir au CFMU

GRILLE DE VISIBILITÉ

	PARTENAIRE OR	PARTENAIRE ARGENT
	500 \$	300 \$
Logo sur « cartons-présentoirs » installés à chaque table	✓	
Nom et logo dans les courriels à propos de l'événement	✓	
Logo apposé sur les documents remis sur place aux participants (ex. : ordre du jour)	✓	
Espace pour distribuer du matériel promotionnel sur la table d'accueil et sur les tables des participants	✓	
Nom et logo (avec hyperlien) dans le bulletin Prendre le large du CSMOIM (mention et remerciements dans l'édition de mars)	✓	✓
Nom et logo sur écran à l'arrivée des participants et pendant les pauses-café (diapositives en rotation)	✓	✓
Mention sur la page Facebook du CSMOIM	✓	✓
Nom et logo (avec hyperlien) en page d'accueil du site Web du CSMOIM	✓	✓

RÉSUMÉ DES OFFRES DE PARTENARIAT

Partenaire Or - 500 \$

- ▶ Logo sur « cartons-présentoirs » installés à chaque table
- ▶ Nom et logo dans les courriels à propos de l'événement
- ▶ Logo apposé sur les documents remis sur place aux participants (ex. : ordre du jour)
- ▶ Espace pour distribuer du matériel promotionnel sur la table d'accueil et sur les tables des participants
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) dans le bulletin Prendre le large du CSMOIM (mention et remerciements dans l'édition de mars)
- ▶ Nom et logo sur écran à l'arrivée des participants et pendant les pauses-café (diapositives en rotation)
- ▶ Mention sur la page Facebook du CSMOIM
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) en page d'accueil du site Web du CSMOIM

Partenaire Argent - 300 \$

- ▶ Espace pour distribuer du matériel promotionnel sur la table d'accueil et sur les tables des participants
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) dans le bulletin Prendre le large du CSMOIM (mention et remerciements dans l'édition de mars)
- ▶ Nom et logo sur écran à l'arrivée des participants et pendant les pauses-café (diapositives en rotation)
- ▶ Mention sur la page Facebook du CSMOIM
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) en page d'accueil du site Web du CSMOIM

ENTENTE DE PARTENARIAT

ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME - 22 FÉVRIER 2017

Organisé par :



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

Attention! Si vous utilisez Google Chrome, avant de commencer à remplir le formulaire, veuillez "l'enregistrer sous" sur votre ordinateur afin d'avoir accès à toutes les fonctionnalités du formulaire. Vous pourrez ensuite nous l'envoyer ou l'imprimer sans problème. Sinon, veuillez utiliser Firefox ou Internet Explorer.

Veuillez s.v.p. remplir ce formulaire et le transmettre par courriel à maritime@csmoim.qc.ca. Si vous éprouvez des difficultés reliées au formulaire électronique, vous pouvez aussi nous le retourner par télécopieur au 418 694-9401.

COORDONNÉES

NOM DE L'ENTREPRISE:

ADRESSE:

NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE:

FONCTION:

TÉLÉPHONE:

TÉLÉCOPIEUR:

COURRIEL:

CHOIX DU NIVEAU DE PARTENARIAT

Partenaire Or (500\$)

Partenaire Argent (300 \$)

Transmettre l'entente par courriel

NOTE

Une confirmation vous sera envoyée à la réception de votre formulaire.
La facture vous sera acheminée ultérieurement.